académie Rennes
RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ANNEXE 1
Département :

Demande d'aménagement des épreuves d'examens session 2017-2018
Pour cause de situation de handicap

(Candidats atteints d'un handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles)

NOM : Prénom : Date de naissance : ☎ : /portable : Courriel : Adresse et nom du responsable légal :	Scolarisé au : nom et adresse de l'établissement ☎ :

Bénéficiaire d'un : ☐ Non bénéficiaire

☐ PAI* rédigé par un médecin de l'Éducation nationale
☐ D'un PAP*, validé par un médecin de l'Éducation nationale et en cours depuis au moins un an
☐ PPS* défini par la CDAPH*

Diplôme postulé (cocher la case correspondante) **:**

☐ Brevet de technicien supérieur (BTS)
☐ Epreuves anticipées bac général
☐ Epreuves anticipées bac technologique
☐ Baccalauréat général
☐ Baccalauréat technologique
☐ Diplôme National du Brevet (DNB)
☐ Baccalauréat Professionnel
☐ Brevet professionnel
☐ Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
☐ Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
☐ CFG
☐ Autre examen

Précisez la série ou la spécialité selon l'examen :…….

demande à bénéficier des dispositions règlementaires relatives aux aménagements d'examens de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Date : le……..
Signature de la famille
ou de l'élève majeur

Document à remettre au secrétariat de l'établissement avec les annexes 1 bis, 2 (et 2 bis le cas échéant) qui sont jointes sous pli cacheté « confidentiel ».

1 PAI : projet d'accueil individualisé
2 PPS : projet personnalisé de scolarisation
3 PAP : plan d'accompagnement personnalisé (validé par le médecin de l'éducation nationale)
4 CDAPH : commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapées